

Département de la
Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

OBJET :

ETAT DE FRAIS :
Maitre GEOFFROY

61.096

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du JEUDI 9 NOVEMBRE 1961

Le neuf Novembre mil neuf centsoixante et un, à 18 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur H. MEYER, Maire, d'après convocations faites 5 Novembre 1961.

Etaient présents, M. MEYER, Maire, MM. MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSAU, LANOUE, MOUCHOT, BISCAYE, GUILLAUD, POUGET, MASSE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, NARTEAU, GACHET, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. LAMOUCHE par M. BISCAYE
M. FONTANILLE par M. BERLAND
M. LANUSSE par M. MATRAS
M. FLAHAUT par M. le Maire

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. REIX ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la note de frais présentée par Me GEOFFROY, Huissier pour un procès-verbal de constat du 8 septembre 1961 à l'Ecole de Maine-Geoffroy (obstruction de la cour d'accès de l'Ecole par le camion de déménagement de M. BARAUD)
- VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

DECIDE,

- de mandater à Maitre GEOFFROY, Huissier, pour un procès-verbal de constat du 8 Septembre 1961, la somme de 52,56 NF (cinquante deux nouveaux francs cinquante six centimes) montant de ses frais ;
- dit que la dépense sera imputée au Chapitre XXX - art- 5 - " Frais et Honoraires d'Avoués et d'Avocats " du Budget 1961.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an que susdit
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au registre.
Pr le Maire
l'Adjoint délégué,

[Signature]
M. MATRAS



APPROUVE
Rochefort s/Mer le 16 Nov. 1961
Le Sous Préfet : Illisible.

POUR COPIE CONFORME
ROYAN, le 21 Novembre 1961
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



mattro